

Beaupré, le 11 juin 2012

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

290

DA22

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beaupré – 4 dans la MRC de la Côte-de-Beaupré

6211-24-053

Objet : Dépôt de documents demandés le 6 juin 2012

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents déposés à la commission d'enquête et d'audience publique pour le projet Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré – 4 dans la MRC de la Côte-de-Beaupré.

QC 1 **Au décret 825-2009, il est demandé que certains programmes de suivi soient déposés au moment de la demande visant l'obtention du certificat d'autorisation prévu à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. La mise en place de certaines mesures doit aussi être démontrée. La commission d'enquête souhaite que les documents suivants soient déposés :**

- A- Programme de suivi de la faune avienne et des chauves-souris**
- B- Programme de suivi du climat sonore**
- C- Programme de suivi des systèmes de télécommunication**
- D- Plan des mesures d'urgence**
- E- Plan de gestion des matières résiduelles (incluant les matières dangereuses)**
- F- Liste des membres du comité de suivi ainsi que son mandat + Compte rendu des réunions du comité+ rapport de suivi**

RQC 1 Les documents demandés aux items A à E, relatifs aux demandes de certificats d'autorisation pour l'exploitation du parc éolien, sont actuellement en élaboration pour dépôt au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans les prochaines semaines. La demande sera alors soumise à l'évaluation par le MDDEP. Les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3 seront mis en service en décembre 2013. L'initiateur prépare actuellement les demandes de certificats d'autorisation associées.

La table des matières de la demande de certificat d'autorisation est jointe au document *Q1ABCDE_TM_demandes_CA*, déposé à la commission.

Le document *Q1F_Comite_suivi_complet* est déposé à la commission.

QC 2 En prenant comme modèle la carte 3.1C (Infrastructure du projet modifié et comparaison avec le projet initial) du volume 9, veuillez produire deux cartes, une pour chacun des scénarios, où, parmi les emplacements des éoliennes du projet original, ceux qui ont été abandonnés auront leur numéro souligné et ceux qui ont été déplacés auront, entre parenthèses après leur numéro initial, leur nouveau numéro du projet modifié. À cela, ajouter les endroits correspondant à l'habitat optimal et sous-optimal de la grive de Bicknell ainsi que ceux où cette dernière a été localisée tel qu'indiqué à la figure 11 de votre inventaire de la faune avienne (PR8.2). De plus, veuillez identifier chacune des traverses de cours d'eau ainsi que les frayères.

RQC 2 Les numéros des éoliennes du projet initial et du projet modifié ont été indiqués sur les cartes *Q2_faune_scenarioSC3B_120609* et *Q2_faune_scenarioSC4B_120609* déposées à la commission. Les éoliennes 1 et 34 du projet initial ont été retirées.

Comme mentionné dans la réponse à la question QC4 du volume 9, l'initiateur participe aux rencontres de travail avec les représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et de l'Association de la production d'énergie renouvelable (AQPER) dans le but d'établir la méthodologie de caractérisation de l'habitat de la grive de Bicknell. Un protocole de caractérisation a été proposé par le MRNF à l'AQPER le 28 mai dernier, pour commentaires.

QC 3 Figure dans laquelle on trouvera la configuration du projet de la Seigneurie de Beauré 4 (localisation des éoliennes, chemins existants, chemins à construire, chemin qui sera emprunté, chemins de classe 1, 2, 3 et 4, l'hydrographie, chalets de villégiature, autres bâtiments, balises lumineuses, délimitation de la zone d'étude) ; les projets de la Seigneurie de Beauré 2 et 3 (localisation des éoliennes, chemins existants, chemins en construction, chemins à construire, chemins de classe 1, 2, 3 et 4, l'hydrographie, chalets de villégiature, autres bâtiments, balises lumineuses) ; la localisation du poste de raccordement et finalement, le tracé de la ligne de raccordement à 315 kV. Cette figure pourrait être de l'ordre de 36" X 42" et permettrait de bien visualiser les divers éléments. Par ailleurs, la couleur des éoliennes pour les projets 2 et 3 devrait se différencier de celle du projet 4. Idéalement, chaque projet devrait avoir sa couleur propre. Si le projet communautaire (la Côte-de-Beauré) s'implanterait dans la Seigneurie de Beauré, il y aurait lieu d'indiquer sa zone d'étude dans cette figure.

RQC 3 La carte *Q3_Config_SB2_SB3_SB4* est déposée à la commission. Prenez note que le plan de balisage du projet de la Seigneurie de Beauré 4 ainsi que le tracé de la ligne de raccordement à 315 kV d'Hydro-Québec ne figurent pas sur la carte.

QC 4 Préparer, pour chacun des projets de Beauré 2, Beauré 3, Beauré 4 et le projet communautaire un diagramme indiquant le statut et la structure légale du fournisseur.

RQC 4 Le document *Q4_Structures_SdB* est déposé à la commission.

QC 5 Le plan de transport élaboré par le promoteur, applicable pour les chantiers des projets 2, 3 et 4

RQC 5 Le document *Q5_Plan_transport* est déposé à la commission.

QC 6 Le guide de surveillance environnementale. La version utilisée pour les projets 2 et 3 ou sa mise à jour pour le projet 4 si elle a été produite.

RQC 6 Le document *Q6_GuideSurveillance_et_suivi_SB2_3* est déposé à la commission.

QC 7 Sur vos figures 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4 et 6.5 de votre document Volume 2 : documents cartographiques (PR3.2) ; sur les figures 2.1, 2.2, 2.4, 3.1B et 6.5B du volume 7 (PR3.4) ainsi que sur les figures 6.5B et 3.1B de votre volume 4 (PR5.1), il y aurait lieu d'apporter une petite correction au « troisième lac Lynch » en remplaçant le x par un s.

RQC 7 Les figures mentionnées ont été corrigées et sont déposées à la commission dans le répertoire *Q7_Cartes_LacLynch*.

QC 8 Une mise à jour de l'échéancier des travaux

RQC 8 Le document *Q8_Echeancier* est déposé à la commission.

QC 9 Préparer un tableau établissant les besoins en main-d'œuvre pour les différentes phases requises. À titre d'exemple :

déboisement	30 travailleurs	de janvier à mai 2013
construction des chemins	70 travailleurs	de mai à novembre 2013
fondation.....		
érection d'éoliennes.....		
poste de raccordement.....		
etc.....		

RQC 9 Le document *Q9_Emplois_Phases de construction_SB4* est déposé à la commission.

QC 10 Liste des différents corps de métiers qui œuvreront sur le chantier

RQC 10 Le document *Q10_11_Corps de métier* est déposé à la commission.

QC 11 Liste des emplois les plus susceptibles d'être comblés par les travailleurs de la région

RQC 11 Le document *Q10_11_Corps de métier* est déposé à la commission.

QC 12 Préparer un tableau indiquant les principales dépenses qui auront cours en phase d'exploitation ainsi que les coûts estimés pour chacune d'entre elles.

RQC 12 Le document *Q12_13_Depenses_exploitation* est déposé à la commission.

QC 13 Préparer le même tableau pour les parcs éoliens Seigneurie de Beupré 2 et 3.

RQC 13 Le document *Q12_13_Depenses_exploitation* est déposé à la commission.

QC 14 Préparer un tableau des retombées économiques régionales estimées et des principales dépenses s'y rattachant à l'exemple de ce que l'on trouve sur votre site internet pour les projets Seigneurie de Beupré 2 et 3.

RQC 14 L'appel d'offres pour la sélection de l'entrepreneur général comprend un critère d'évaluation portant sur la capacité des soumissionnaires à maximiser les retombées économiques dans la Côte-de-Beupré et la région. Les retombées économiques seront calculées lorsque le choix de l'entrepreneur général sera effectué.

QC 15 Répertoire des fournisseurs locaux

RQC 15 Les documents *Q15_Liste entreprisesCDB* et *Q15 Répertoire_fournisseurs* sont déposés à la commission.

QC 16 Liste des principaux sous-traitants et leur domaine d'activités pour les projets Seigneurie de Beauré 2 et 3

RQC 16 Le document Q16_Sous-traitants SB2_3 est déposé à la commission.

QC 17 Guide de chantier à l'intention des travailleurs

RQC 17 Le document Q17_depliant_chantier_VF est déposé à la commission.

QC 18 Les différents bulletins d'information transmis aux entreprises locales

RQC 18 Afin de permettre aux entreprises locales de s'informer sur les parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré 2 et 3, un site internet a été créé, sur lequel les informations pertinentes en lien avec le projet sont présentées. De plus, un répertoire des fournisseurs locaux a été créé et toutes les entreprises intéressées à y figurer peuvent s'y inscrire par le biais du site internet www.seigneuriedebeaupre.com. Des annonces ont été publiées dans le journal L'Autre Voix, comme présenté dans le document Q18_Annonce_seigneurie_mars2011, déposé à la commission.

Également, des rencontres d'affaires ouvertes aux entreprises locales ont été organisées en mars 2010, août 2010 et mai 2011. En mai 2011, une formule de rencontres éclairs a été mise en place pour que les entreprises locales puissent rencontrer des représentants de Boralex, de Gaz Métro, de l'entrepreneur général et du turbinier. L'événement a rassemblé plus de 200 personnes à l'hôtel Val-des-Neiges, sur la Côte-de-Beauré.

QC 19 Sommaire des principaux coûts liés à la réalisation du projet de parc éolien, tels que :

- a) études préliminaire
- b) déboisement
- c) construction et/ou rénovation des chemins
- d) aires de travail
- e) fondation des éoliennes
- f) éoliennes
- g) transport des éoliennes
- h) érection des éoliennes
- i) réseau électrique
- j) poste de raccordement
- k) contingences
- l) honoraires professionnels
- m) coût total du projet.

RQC 19 Le document Q19_Coûts de construction est déposé à la commission.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Marie-Pierre Morel
Chargée de projet, développement
Boralex